

FICHE MEILLEURE PRATIQUE

ACHATS DURABLES



Donner les surplus alimentaires dans le cadre des achats publics de nourriture

La ville de Bruges a souhaité mettre en place une plateforme de distribution de nourriture par le biais du service Environnement et en coopération avec le service Économie sociale. Elle a pour cela utilisé des subventions européennes (Interreg 2 Seas), et ce en collaboration avec quelques partenaires locaux.



EN SAVOIR PLUS SUR LES PAGES SUIVANTES



GESTION



Écologique



Social

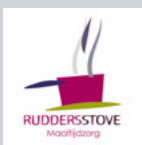
GROUPE DE PRODUITS



Alimentation et restauration

Un projet de :
Groep Brugge

En collaboration avec :



CONTACT

Gunther Vanoverschelde
gunther.vanoverschelde@rudderstove.be



Plus d'informations ▶



« La réduction du gaspillage alimentaire représente un gain de CO2. »

Gunther Vanoverschelde - Responsable de la cuisine Riddersstove Maaltijdzorg

La ville de Bruges a souhaité mettre en place une plateforme de distribution de nourriture par le biais du service Environnement et en coopération avec le service Économie sociale. Elle a pour cela utilisé des subventions européennes (Interreg 2 Seas), et ce en collaboration avec quelques partenaires locaux.

Le projet a été baptisé FLAVOUR : « Food surplus and Labour, the Valorisation of Underused Resources ». FLAVOUR vise à (1) accroître la création d'emplois et l'accès au marché du travail (économie sociale), (2) réduire les surplus alimentaires, et (3) accroître l'accès à une alimentation saine pour les personnes vivant dans la pauvreté.

Dans le cadre de ce projet, la ville de Bruges a lancé une plateforme de distribution destinée à collecter les excédents de nourriture et à les remettre aux organisations, qui les distribuent ou les transforment. Nous pouvons par exemple citer parmi les partenaires du projet Riddersstove Maaltijdzorg, la cuisine centrale du CPAS. Dans le marché public d'achat d'ingrédients, la ville demande à ses fournisseurs de donner les excédents alimentaires, de préférence à la plateforme de distribution brugeoise.

La plateforme de distribution emploie en outre deux travailleurs éloignés du marché du travail. Les bénéficiaires appartiennent principalement à des groupes défavorisés. La plateforme de distribution atteint de cette manière des objectifs sociaux et écologiques.

1. Définition des besoins

Les données de la Vlaams Ketenplatform Voedselverlies (2019) ont démontré qu'il existe de grandes quantités d'excédents de nourriture dans l'industrie alimentaire. L'ampleur (production) et la diversité du flux résiduel de denrées alimentaires semblent également beaucoup plus importantes par rapport à d'autres secteurs. En 2017, par exemple, les banques alimentaires ont reçu près de 2.000 tonnes de produits alimentaires de l'industrie alimentaire.

La cuisine centrale du CPAS Riddersstove a joué un rôle important dans le lancement de la plateforme de distribution Flavour. L'organisation a vu des possibilités d'amélioration de l'offre d'excédents alimentaires en les réaffectant. À cette fin, elle a pu inclure certaines exigences dans son marché public concernant l'achat d'ingrédients.

Actuellement, Flavour collecte principalement des excédents alimentaires auprès des supermarchés. Cependant, cette offre fluctue constamment. Le nouvel afflux d'excédents alimentaires plus continus via les fournisseurs de la ville et du CPAS constituait donc une option intéressante.

2. Objectif

Afin de concrétiser le nouvel objectif de réduction du gaspillage alimentaire, Riddersstove s'est engagé à désormais inclure [l'ODD 12.3](#) comme critère dans les marchés publics pour l'achat de nourriture de la ville et du CPAS de Bruges.

Le CPAS de Bruges souscrit à l'ODD 12.3: « D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte » (disposition du cahier des charges).

La réduction du gaspillage alimentaire, de la production aux installations de restauration en passant par la distribution, est donc très importante pour l'exécution de ce marché.

3. Études de marché et dialogue

Il n'y a pas eu de dialogue avec le marché, mais des recherches approfondies ont été menées pour trouver une clause juridiquement solide concernant la sécurité alimentaire dans la législation sur les marchés publics.

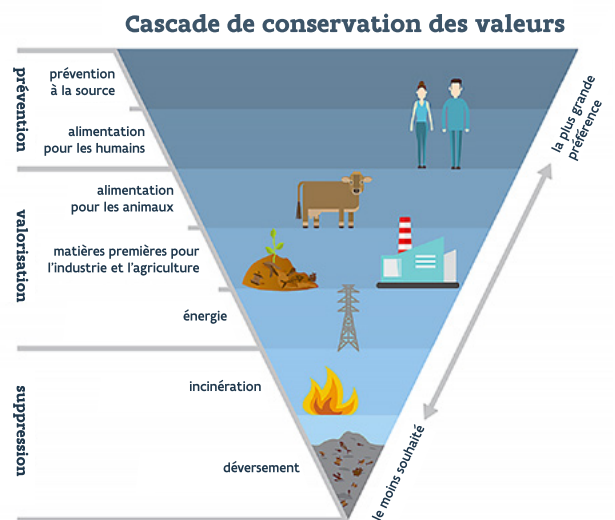
Les caractéristiques dans les domaines social, environnemental et de l'innovation sont des critères d'attribution autorisés par la loi. L'intégration d'un critère d'attribution en matière de contribution à la concrétisation du SDG 12.3 est une manière légitime d'ajouter un critère de durabilité dans un cahier spécial des charges. Le fait de demander et d'encourager le respect maximal de la Cascade de conservation des valeurs n'est pas un frein à la concurrence. Il était en revanche recommandé de ne pas désigner la plateforme de distribution brugeoise comme seule possibilité de don dans le cahier spécial des charges, et ce en raison de l'infraction aux principes de concurrence en matière de critères d'attribution.

4. Critères

La référence aux excédents alimentaires a été développée comme suit dans les marchés publics. Un critère d'attribution innovant (avec un score maximal de 20 points) a été inclus dans tous les cahiers des charges pour l'achat, entre autres, de charcuterie, de fruits et légumes, etc. Les points sont attribués sur la base d'une cascade de conservation des valeurs alimentaires. Cette cascade place la prévention des pertes alimentaires et la consommation humaine au premier plan.

Le don des excédents alimentaires à des fins sociales vient en deuxième position dans la cascade de la conservation des valeurs. Si cela n'est pas possible, il est préférable d'opter pour une application en tant qu'aliments pour animaux. Si cela n'est pas possible non plus, les excédents sont utilisés comme matériau dans des applications industrielles et agricoles... Enfin, ils peuvent être utilisés pour produire de l'énergie. La figure ci-dessous illustre schématiquement la cascade de conservation des valeurs.

Les contributions des soumissionnaires à la réalisation de l'ODD 12.3 seront évaluées sur la base des efforts déployés pour maximiser la conservation de la valeur.



5. Résultats

Neuf offres ont été reçues pour le cahier des charges en question concernant des produits à base de pommes de terre, des produits surgelés, du pain et des pâtisseries, des aliments diététiques et autres. Pratiquement tous les soumissionnaires ont donné une description claire de la manière dont ils pourraient réaliser la cascade de conservation des valeurs. Sur les neuf soumissionnaires, trois ont indiqué qu'ils étaient prêts à donner leurs excédents alimentaires à la plateforme de distribution brugeoise. D'autres soumissionnaires ont indiqué qu'ils feraient des dons à d'autres organisations et banques alimentaires.

6. Leçons tirées

Les offres ont permis d'en apprendre beaucoup sur le fonctionnement du marché dans le domaine des excédents alimentaires. La plupart des fournisseurs ont d'ailleurs une stratégie concernant la cascade de conservation des valeurs, qui consiste notamment à donner les excédents alimentaires à diverses organisations et banques alimentaires.

Le budget du marché public dépassait la somme de 1 millions d'euros hors TVA. L'élaboration d'un critère d'attribution novateur (20 points) pour limiter les excédents alimentaires ainsi que l'évaluation du critère se sont révélées être un véritable défi nécessitant de libérer du temps. Lorsque l'on intègre des critères de durabilité, il est également important d'effectuer un contrôle régulier lors de l'exécution du marché pour vérifier que l'adjudicataire respecte les conditions de son offre.

Vous trouvez plus de fiches sur:
www.guidedesachatsdurables.be

Institut fédéral pour le
**Développement
Durable**

